

Thème : liaison lycée - enseignement supérieur**Exposé du cas**

Dans le lycée dans lequel vous êtes nommé, le proviseur fait le bilan de l’orientation post-baccalauréat de l’année précédente. Il constate que 44 % des élèves de terminale des séries générales ont émis un premier vœu pour une filière conduisant à des études longues alors que ce taux est 66 % dans l’académie. Afin d’améliorer l’attractivité pour les études longues des bacheliers généraux, le proviseur demande à chaque acteur de la communauté éducative de se mobiliser pour renforcer la liaison entre le lycée et l’enseignement supérieur.

Question

Quelle peut être la contribution de l’équipe de mathématiques pour développer cette liaison entre le lycée et l’enseignement supérieur ?

Documentation fournie avec le sujet

Document 1 : extrait du BOEN spécial n°1 du 4 février 2010

Accompagnement personnalisé au lycée d’enseignement général et technologique.

[...] L’accompagnement personnalisé :

- en classe de seconde, permet avant tout à l’élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnel ;
- en classe de première, favorise l’acquisition de compétences propres à chaque voie de formation tout en lui permettant de développer son projet d’orientation post-bac. L’articulation avec le travail réalisé en TPE est à valoriser ;
- en classe terminale, prend appui sur les enseignements spécifiques, et sur les enseignements constituant les dominantes disciplinaires des séries concernées. Il contribue à la préparation à l’enseignement supérieur. [...]

Document 2 : rapport des inspections générales n°2012-123, octobre 2012

Analyse de l’orientation et des poursuites d’études des lycéens à partir de la procédure d’admission post-bac.

[...] Les opérations d’immersion dans le supérieur qui ont pu être mises en place ont rencontré un vrai succès. Les élèves interrogés qui en ont bénéficié s’accordent à dire qu’elles ont joué un rôle déterminant dans la décision d’orientation qu’ils ont prise, surtout lorsqu’ils ont pu participer à de véritables séquences d’enseignement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques pour les disciplines expérimentales) et que l’immersion ne s’est pas réduite à une simple visite de l’établissement avec présentation des filières. [...]